

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DES LETTRES DE CRÉANCE DE S.E.M. BALASUBRAMANIAM, AMBASSADEUR DE SRI LANKA, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, JEUDI 30 JUILLET 1981.

30 JULY 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur l'ambassadeur, c'est avec plaisir que je reçois les Lettres qui vous accréditent auprès de moi-même et de mon gouvernement en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

- Comme vous venez de le rappeler, les relations franco - ceylanaïses sont aussi anciennes qu'amicales. Elles se nourrissent de l'intérêt et du respect réciproques que se portent deux pays justement fiers de leur histoire, de leur civilisation et de leurs traditions démocratiques. Ces liens si naturels ont été renforcés au-cours des dernières décennies par une utile coopération dans les domaines économique, technique et culturel.

- Vous avez bien voulu souligner, monsieur l'ambassadeur, que cette coopération permettait actuellement à la France de participer au dynamique et courageux programme de développement lancé par le président Jayawardene. Sachez que le gouvernement français aura à coeur de poursuivre cet effort et de l'étendre dans toute la mesure de ses possibilités.\

`Politique étrangère` relations franco - ceylanaïses`

- Mais la France et Sri Lanka peuvent faire davantage ensemble. Qu'il s'agisse du désarmement, du règlement pacifique des conflits ou encore du dialogue Nord-Sud, nos deux pays se retrouvent fréquemment côte à côte, parce qu'animés d'une même volonté de progrès et d'un même souci de respect de l'opinion d'autrui. J'ai la conviction que notre concertation et notre collaboration méritent d'être désormais renforcées et approfondies dans la recherche d'un monde plus sûr et plus équitable.

- Je sais, monsieur l'ambassadeur, que, de ces différents points de vue, nous aurons en vous un interlocuteur particulièrement qualifié, et par une brillante carrière qui vous a déjà donné une excellente connaissance de la France et par le rôle éminent que vous teniez récemment encore au-sein de la représentation de Sri Lanka aux Nations-unies. Aussi voyons-nous dans votre nomination à Paris un geste d'amitié auquel nous sommes profondément sensibles.

- Soyez sûr que vous trouverez auprès de moi-même comme de mon Gouvernement toute l'aide et la sympathie propres à faciliter l'accomplissement de votre haute mission.

- Veuillez, je vous prie, monsieur l'ambassadeur, transmettre à Son Excellence le président Jayawardene et au peuple de Sri Lanka les sentiments d'estime et d'amitié que leur portent le Gouvernement et le peuple français.\